



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 98 septembre 2007

Sommaire

Editorial

Doing Business...

Actualités

Changement de numérotation téléphonique le 7 octobre 2007 à 00 heures

OPTIC déplore la faible part réservée aux nationaux dans le capital du nouvel opérateur

Commission d'enquête parlementaire sur l'attribution de la licence de téléphonie à Sentel

Création du RESTIC, nouvelle organisation des professionnels du secteur des TIC

Démarrage des programmes de Première FM

L'Etat envisagerait de vendre sa participation dans le capital de la Sonatel

L'intersyndicale des travailleurs de la RTS interpelle l'Etat sur l'attribution des fréquences télé

Vente de 50% du capital de Gamtel/Gamcel à la société libanaise Spectrum Group

Nouvelle publication de l'Institut Panos sur les enjeux et usages des TIC en Afrique

L'ARTP mobilise le mouvement consommériste pour l'identification des abonnés du mobile

Politique

Sudatel adjudicataire de la licence globale de télécommunications

Infrastructures et services

La BAD accorde un prêt de 7 milliards de FCFA pour la réalisation du câble Eassy

La Chine octroie 24,7 milliards de francs CFA pour l'extension de l'intranet gouvernemental

Dakar en ligne, un exemple de centre de renseignement et d'information par téléphone

Projets

L'Etat envisage la mise en place de passeports biométriques à partir de décembre 2007

Le groupe Futur Médias projette de lancer une chaîne de télévision en janvier 2008

Modernisation des structures de santé par le biais de la télémédecine

Rendez-vous

Sommet pour connecter l'Afrique (29-30 octobre 2007, Kigali, Rwanda)

Rencontres-Débats et ateliers de formation ADEN (23-24 octobre 2007)

Editorial

Doing Business...

Attendue depuis des années, l'attribution de la licence globale de télécommunications a été finalement conclue le 7 septembre 2007 avec l'annonce par l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) du choix porté sur la société soudanaise Sudatel. Cette décision a provoqué la stupeur dans les milieux spécialisés compte tenu du fait que personne ne s'attendait à ce que cet opérateur peu connu, présent uniquement au Soudan et en Mauritanie, soit préféré à Celtel présent dans quinze pays africains et dont la renommée n'est plus à établir. L'explication tient tout simplement au fait la Présidence de la république a préféré mettre en avant les critères financiers et attribuer la licence au plus offrant plutôt qu'au mieux disant. De ce point de vue, Sudatel ayant offert la somme de 200 millions de dollars a largement surpassé Bintel (152 millions de dollars) et Celtel de même qu'elle avait obtenu sa licence en Mauritanie pour avoir proposé une somme trois fois plus importante que France Télécom après semble-t-il avoir été informée du montant de l'offre faite de cette dernière... Alors que les uns et les autres discutaient sur les capacités techniques de Sudatel à véritablement apporter un plus en matière d'infrastructures et de services, l'information donnée en Conseil des ministres comme quoi l'opération avait été menée directement par Karim Wade, fils du Président de la République et Thierno Ousmane Sy, Conseiller spécial du Président de la République pour les NTIC, jeta encore un peu plus le trouble dans l'opinion et montra comment l'ARTP avait été complètement « switchée » ! Parmi les premiers à réagir, le secteur privé national, par la voix de l'Organisation des professionnels des TIC (OPTIC), a déploré le fait de n'avoir pas été associé au processus et de s'être vu seulement réservé 15% du capital du nouvel opérateur alors que le privé malien avait obtenu 30% du capital d'Ikatel la filiale de la Sonatel et qu'il avait réclamé 51% du capital des nouveaux opérateurs lors des journées sur la libéralisation des télécommunications de 2004. Comme si cette affaire n'avait pas suscité assez de questions, de suspicions et de polémiques, la révélation faite par le Parti socialiste (PS) que la société Sudatel faisait partie d'une liste de trente entreprises soudanaises mises sous embargo par les Etats-Unis sous l'accusation d'avoir « mené, soutenu, entretenu et financé des activités criminelles au Darfour » a fait l'effet d'une bombe et plongé les autorités dans un silence assourdissant. Résultant les demandes de commissions d'enquête fusent de toutes part les uns voulant faire la lumière sur ce qu'ils appellent le bradage de la licence accordée à Sentel il y a presque dix ans de cela et les autres sur les conditions nébuleuses dans lesquelles Sudatel a été sélectionné. Dans cette atmosphère les protestations de l'APIX contre le classement du Sénégal à la 162^{ème} place sur 178 pays dans le rapport Doing Business 2008 de la Banque mondiale ont quelque chose de dérisoires et de pathétiques. En effet à quoi bon mettre en place un cadre formel conforme aux standards internationaux les plus élevés alors que dans la réalité quotidienne les affaires se font sur de toutes autres bases ? Ce qui vient de se passer est un mauvais signal envoyé aux investisseurs étrangers ayant des projets d'envergure au Sénégal et qui souhaitent pouvoir opérer dans notre pays en étant à l'abri de toutes sortes de pression. Il est donc grand temps que ceux qui, au sein de l'appareil d'état, souhaitent faire des faire sortent de son giron protecteur et se comportent comme de véritables entrepreneurs capitalistes en prenant des risques plutôt que d'user et d'abuser de leurs positions. Doing business oui mais en y mettant la forme.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Changement de numérotation téléphonique le 7 octobre 2007 à 00 heures

Le dimanche 7 octobre 2007 à 00 heures, temps universel, la numérotation téléphonique passera de sept (7) à neuf (9) chiffres au Sénégal. Les numéros de téléphone fixe seront désormais précédés du préfixe 33 et les numéros de téléphonie mobile du préfixe 76 pour Tigo et 77 pour Orange. Il faut savoir que les numéros Orange commencent par 20 à 27, 30 à 32, 35 à 37, 40 à 45, 50 à 57, 60 à 61, 63 à 65, 70 à 72 et que les numéros Tigo commencent par 28, 29, 38, 39, 33, 34, 46 à 49, 58, 59, 66 à 69, 74, 75. Par contre les numéros d'appels d'urgence comme le 17 pour appeler la police et le 18 pour appeler les pompiers restent inchangés.

* OPTIC déplore la faible part réservée aux nationaux dans le capital du nouvel opérateur

A l'occasion d'une conférence de presse organisée le 14 septembre 2007, par l'Organisation des professionnels des technologies de l'information et de la communication (OPTIC), Antoine Ngom, son président, s'est dit étonné que son organisation nait pas été consultée pour l'attribution de la licence globale de télécommunication. Rappelant que la manifestation d'intérêt du secteur privé pour la nouvelle licence n'avait jamais cessé d'être rappelée depuis 2005, il a déploré que seuls 15% du capital du nouvel opérateur aient été réservés au secteur privé national alors que celui-ci souhaitait en détenir au moins 30%

OPTIC : <http://www.optic.sn/>

* Commission d'enquête parlementaire sur l'attribution de la licence de téléphonie à Sentel

Suite aux critiques portées par l'opposition quant aux conditions dans lesquelles a été attribuée la licence de télécommunications globale à Sudatel, Iba Der Thiam, Premier Vice-président de l'Assemblée nationale, vient de saisir le Président de l'Assemblée nationale en vue de la création d'une commission d'enquête parlementaire chargée de déterminer les conditions dans lesquelles Sentel s'est vu attribuer sa licence de téléphonie mobile en 1998.

* Création du RESTIC, nouvelle organisation des professionnels du secteur des TIC

L'assemblée générale constitutive du Rassemblement des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication du Sénégal (RESTIC) s'est déroulée le 13 septembre 2007. Lancé à l'initiative de Moustapha Diakhaté, ce nouveau regroupement des professionnels des TIC se veut une alternative aux organisations existantes actuellement telles l'Organisation des professionnels des technologies de l'information et de la communication (OPTIC) et la Senegalese Information Technology's Association (SITSA).

* Démarrage des programmes de Première FM

La station Première FM, appartenant au groupe Avenir Communication, a finalement débuté ses programmes le 3 septembre 2007 sur la fréquence 105.9. Première Fm a cependant renoncé à sa vocation originelle d'être une radio d'informations en continu pour devenir une radio généraliste comme les autres. Seule originalité, elle présente son édition d'information de la mi-journée à 11h45 et non à 12h00 comme les autres stations.

* L'Etat envisagerait de vendre sa participation dans le capital de la Sonatel

Selon une information publiée dans le journal Le Populaire du 11 septembre 2007, l'Etat du Sénégal s'apprêterait à vendre sa participation dans le capital de la Sonatel. Au-delà de cette éventualité qui avait été évoquée dans la lettre de politique sectorielle du secteur des télécommunications rendue publique en janvier 2005, la question est de savoir si ces actions seront cédées à France Télécom qui détient déjà 42,33% du capital où si elles seront mises en vente sur le marché boursier. Pour mémoire l'Etat est actionnaire dans le capital de la Sonatel à hauteur de 27,67%, les 30% restant étant répartis entre les investisseurs institutionnels, le grand public, le personnel de la Sonatel et ses anciens salariés.

* L'intersyndicale des travailleurs de la RTS interpelle l'Etat sur l'attribution des fréquences téléés

Le 11 septembre 2007, l'intersyndicale des travailleurs de la Radio télévision du Sénégal (RTS) a observé un sit-in d'une heure devant le siège de la RTS pour interpeller l'Etat sur les conditions dans lesquelles ont été attribuées les fréquences de télévisions à des promoteurs privés. Depuis l'attribution d'une fréquence à 2STV en 2004, RDV, Canal info et Walf Tv sont successivement apparues dans le paysage audiovisuel sénégalais sans que personne ne sache sur quelles bases (cahier de charges, montant de la redevance, durée de l'attribution, etc.) elles avaient été octroyées.

* Vente de 50% du capital de Gamtel/Gamcel à la société libanaise Spectrum Group

Le 1^{er} aout 2007, le gouvernement gambien a procédé, sans appel d'offres international ni information publique, à la vente de 50% du capital de l'opérateur public Gamtel/Gamcel à la société libanaise Spectrum Group. Selon les autorités gambiennes, cette décision a été prise afin de remédier à la baisse continue de la qualité de service et à la situation de banqueroute dans laquelle se trouvait l'opérateur public.

Gamtel : <http://www.gamtel.gm/>
GamCel : <http://www.gamcel.gm/portal/>

* Nouvelle publication de l'Institut Panos sur les enjeux et usages des TIC en Afrique

Dans le cadre du projet « La presse écrite ouest-africaine : médiatrice des enjeux de la société de l'information », mis en oeuvre par l'Institut Panos Afrique de l'Ouest (IPAO) entre 2004 et 2006 avec l'appui financier du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), une nouvelle publication intitulée « Enjeux et usages des TIC en Afrique : Les médias entrent dans le débat » vient de paraître à l'initiative du Programme « Usages et Politiques du Numérique » (TIC). Cette publication qui rend compte et débat, d'une part, des usages actuels des TIC pour le développement en Afrique et, d'autre part, de leurs usages et enjeux pour les médias eux-mêmes a pour objectif de sensibiliser les acteurs des médias aux enjeux de la société de l'information et de renforcer leurs capacités à traiter ce thème de manière professionnelle. La version électronique de ce document est disponible sur le site de l'IPAO dans la rubrique « Publications ».

IPAO : <http://www.panos-ao.org/>

* L'ARTP mobilise le mouvement consumériste pour l'identification des abonnés du mobile

A moins de la date butoir du 31 octobre 2007 donnés aux détenteurs de cartes SIM pour se faire identifier auprès de leur opérateur, seul 35% des abonnés se sont conformés à cette obligation. Afin d'accélérer le rythme, l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) a initié une série de réunions publiques en collaboration avec les associations consoméristes dont la première du genre s'est tenue le 25 septembre 2007 sous la houlette de l'Union nationale des consommateurs du Sénégal (UNCS).

Politique

* Sudatel adjudicataire de la licence globale de télécommunications

Le 7 septembre 2007, l'Agence de régulation des postes et télécommunications (ARTP) a annoncé l'attribution de la licence globale de télécommunications à Sudatel, la société soudanaise des télécommunications détenue à 21% par l'Etat soudanais. Selon l'ARTP, le choix porté sur Sudatel s'explique par la qualité de son offre technique et le fait qu'elle a proposé la somme de 200 millions de dollars (environ 100 milliards de francs Cfa) contre 152 millions de dollars et 105 millions de dollars proposés respectivement par BINTEL et CELTEL. A titre indicatif, la licence acquise par Sentel en juillet 1998, pour le seul segment de la téléphonie mobile, avait été vendue au prix de 50 millions de Francs CFA.

Sudatel : <http://www.sudatel.net/>

ARTP : <http://www.artp-senegal.org/>

Infrastructures et services

* La BAD accorde un prêt de 7 milliards de FCFA pour la réalisation du câble Eassy

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (Bad) réuni le 12 septembre 2007 a approuvé, au titre de son guichet du secteur privé, un prêt de 14,5 millions de dollars américains soit environ 6.841.099.823 milliards de FCFA en faveur du projet de système de câble sous-marin de l'Afrique de l'Est plus connu sous l'appellation anglaise d'Eastern Africa Submarin System (Eassy). Le projet Eassy vise à construire et exploiter un câble sous-marin à fibre optique allant de Port Soudan (Soudan) à Mtunzini (Afrique du Sud), sur une distance d'environ 9000 km le long de la côte orientale de l'Afrique et reliera 22 pays côtiers et de l'intérieur de l'Afrique entre eux et avec le reste du monde, mettant ainsi en place le dernier maillon permettant de réaliser l'encerclement complet de l'Afrique par des réseaux de télécommunications à fibre optique de haute capacité.

BAD : <http://www.afdb.org/>

* La Chine octroie 24,7 milliards de francs CFA pour l'extension de l'intranet gouvernemental

Dans le cadre d'un accord signé le 10 septembre 2007 par l'Ambassadeur de Chine au Sénégal, Lu Shaye, et le ministre de l'Economie et des Finances, Abdoulaye Diop, la république populaire de Chine a consenti un prêt de 24,7 milliards de francs CFA en faveur du Sénégal, pour le financement d'un projet destiné à l'extension de l'Intranet gouvernemental. L'exécution de ce projet devrait se traduire par la mise en place d'un réseau à haut débit destiné à transformer l'Intranet gouvernemental en un Intranet administratif interconnectant tous les services de l'administration dans toutes les régions du

Sénégal. Pour mémoire, l'intranet gouvernemental a été officiellement mis en service par l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE) en mars 2005.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* Dakar en ligne, un exemple de centre de renseignement et d'information par téléphone

Accessible via le 628 06 08, Dakar en ligne, créée en 2005 par I Groupe Chaka, est le premier centre de renseignement et d'information par téléphone en Afrique de l'Ouest. S'appuyant sur des téléopératrices professionnelles, ce service a été conçu pour répondre aux besoins d'informations pratiques du grand public 24h/24 et 7 jours sur 7.

Groupe Chaka : <http://www.groupechaka.com/>

Projets

* L'Etat envisage la mise en place de passeports biométriques à partir de décembre 2007

Le 3 septembre 2007, le ministre de l'Intérieur, M^o Ousmane Ngom, a annoncé que le gouvernement sénégalais avait signé un contrat avec la société malaysienne Iris Corporation Berhad pour la production, à partir du mois de décembre 2007, de passeports à puce contenant des informations biométriques. Le financement de ce nouveau système devrait ce faire sur le mode Built Operate Transfer (BOT), Iris Corporation Berhad prenant entièrement à sa charge la mise en place des sites de dépôt et l'achat des consommables. Dans une première phase, il est prévu l'installation de 16 sites, dont la moitié à l'étranger, dans des consulats ou ambassades du Sénégal. Ce projet vise à éliminer les possibilités de falsification et dédoublement de passeport, à accélérer la délivrance des passeports grâce à l'existence de centres décentralisés et à diminuer le délai des formalités de police dans les aéroports internationaux du Sénégal.

Ministère de l'Intérieur : <http://www.interieur.gouv.sn/>

Iris Corporation Berhad : <http://www.iris.com.my/>

* Le groupe Futur Médias projette de lancer une chaîne de télévision en janvier 2008

A l'occasion du quatrième anniversaire du groupe de presse Futurs médias, actuellement composé de la radio RFM et du quotidien l'Observateur, Youssou Ndour, PDG du groupe, a annoncé le démarrage, pour janvier 2008, d'une chaîne de télévision généraliste qui diffusera par satellite ou par voie hertzienne.

* Modernisation des structures de santé par le biais de la télémédecine

A l'occasion du Conseil des ministres du 20 septembre 2007, Maître Abdoulaye Wade, Président de la république, a demandé au Premier Ministre de réaliser le plus vite possible, la modernisation des structures de santé par le biais de la télémédecine. Il s'agira notamment de concevoir un système de santé, en intégrant le numérique, par la création d'un hôpital performant dans chaque département, qui sera connecté à des terminaux installés dans les communautés rurales et la réalisation d'une interconnexion entre les hôpitaux de la ville de Dakar.

Rendez-vous

* Sommet pour connecter l'Afrique (29-30 octobre 2007, Kigali, Rwanda)

L'Union internationale des télécommunications (UIT) organisera un « Sommet pour connecter l'Afrique » les 29 et 30 octobre 2007 à Kigali (Rwanda). Les participants examineront les facteurs déterminants pour le succès du financement et du développement des TIC et définiront des domaines qui se prêtent à la collaboration, en vue:

- d'élargir l'infrastructure du réseau dorsal et des réseaux d'accès large bande, sur la base de modèles commerciaux et de financement novateurs tels que le partage des infrastructures et l'agrégation de la demande entre institutions locales et régionales ;
- d'améliorer la formation professionnelle pour soutenir l'emploi et la croissance dans le secteur des TIC et dans l'ensemble de l'économie;
- d'encourager l'élaboration de contenus, d'applications et de services TIC adaptés aux conditions locales;
- d'élargir les efforts visant à mettre en place un environnement politique et réglementaire favorable à l'investissement, y compris en ce qui concerne l'harmonisation entre les régions et les sous régions.

Près de 500 participants, dont des chefs d'Etat et de gouvernement, des ministres du continent africain et d'autres régions, des dirigeants d'entreprises évoluant dans le secteur des TIC, des directeurs d'organisations et d'institutions financières internationales et régionales, des représentants des médias internationaux et locaux ainsi que d'autres partenaires, sont attendus à ce Sommet qui ambitionne d'aboutir à résultats concrets.

UIT : <http://www.itu.int/>

* Rencontres-Débats et ateliers de formation ADEN (23-24 octobre 2007)

Dans le cadre du projet ADEN (Appui au Désenclavement Numérique), l'Ambassade de France au Sénégal organise des rencontres-débats et des ateliers de formation les 23 et 24 octobre 2007 au Campus numérique francophone de Dakar (CNFD) de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Trois modules de formation permettront à des gestionnaires de cybercentres, communautaires et privés, de se perfectionner ou de se familiariser avec le pack Aden, outil de gestion (logiciel libre) développé dans le cadre du projet. Les rencontres ADEN seront aussi l'occasion pour les acteurs des TIC de débattre des enjeux de l'accès Internet au Sénégal et en Afrique, en présence d'invités et d'intervenants de ce secteur. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Eric Bernard à l'adresse suivante : eric@ak-project.com.

ADEN : <http://www.africaden.net/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, juillet 2007.
